



SECOURISME TACTIQUE D'URGENCE



PROGRAMME DE FORMATION



SECOURISME TACTIQUE D'URGENCE



OBJECTIFS

Savoir sécuriser une zone et intervenir sous pression dans un environnement hostile.

Prodiguer, dans un contexte hostile ou dangereux, les premiers soins de survie sur vous-même, vos collègues, ou d'autres victimes.

Maîtriser les techniques de contrôle des hémorragies, gestion des voies aériennes et prise en charge des traumatismes.



PREREQUIS

Détenir une attestation de secourisme SST, PSC ou PSE à jour (recyclage tous les 24 mois)



PROFIL DES STAGIAIRES

Forces de l'ordre (PM, PN, GN), agents de sécurité, police ferroviaire, douaniers, autres métiers de la Défense et de la sécurité



EFFECTIFS

6 personnes minimum
10 personnes maximum



DUREE

2 jours (14 heures)

SECOURISME TACTIQUE D'URGENCE



MATERIEL NECESSAIRE A PREVOIR

Vêtements usagés, chaussures « tout terrain », ceinturons, éventuellement genouillères.

MATERIEL PEDAGOGIQUE MIS A DISPOSITION



Armes factices, gilets tactiques, trousse de secours individuelles, garrots tourniquets, pansements compressifs et hémostatiques, matériels d'extraction et d'évacuation, mannequins d'exercice et kit de simulation blessures



QUALIFICATIONS DE L'INTERVENANT

Formateur Secourisme Tactique d'Urgence
Formateur Sauveteur Secouriste du Travail à jour de ses obligations.



MODALITES D'EVALUATION

Test QCM
Exercices de mise en situation pratique



RESULTAT ATTENDU A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de formation en secourisme tactique d'urgence



PROGRAMME DE FORMATION

1

JOUR 1

Présentation et objectifs de la formation

Le Secourisme Tactique

Initiation aux protocoles d'intervention en zone hostile

Les zones d'intervention

Alerte des secours

Trousse individuelle de premiers secours

Techniques de pose de garrot

Techniques d'extraction

La zone de menace directe

Situation à multiples victimes

Priorisation des blessés

Mises en situation

JOUR 2

Prise en charge d'une victime en zone hostile

Les plaies hémorragiques

Utilisation du pansement compressif

Les plaies par arme à feu

Utilisation du pansement hémostatique

Les plaies soufflantes

Utilisation du pansement 3 côtés

L'hypothermie

La Fiche Médicale de l'Avant

Réévaluer l'état de santé d'une victime

L'Etat de Stress-Post Traumatique

Mises en situation

Test QCM



PREAMBULE

Face à l'évolution et au durcissement des missions confiées aux forces de sécurité sur le territoire national, ainsi qu'à la menace terroriste grandissante, il convient d'apporter un complément à la formation de base au secourisme, adapté au service quotidien et de permettre ainsi à un acteur de la sécurité de porter secours immédiatement et de manière efficace à une ou plusieurs victime(s) et le cas échéant de se porter lui-même secours.

Cette formation « **Secourisme Tactique d'Urgence** » qui est un complément de la formation de base du secourisme répond à vos besoins spécifiques en matière de gestion des urgences dans des environnements complexes et potentiellement dangereux.

La notion de sauvetage s'entend comme l'action de sauver, de soustraire quelqu'un à ce qui le menace.

La notion tactique s'entend comme l'ensemble des moyens coordonnés que l'on emploie pour parvenir à un résultat.

La formation **Secourisme Tactique d'Urgence** permet :

- de prendre en compte les risques spécifiques liés aux forces de sécurité,
- de palier l'absence immédiate de moyens spécialisés pour intervenir dans l'urgence en situation opérationnelle,
- d'améliorer la prise en charge du ou des blessé(s), voire de sa propre prise en charge, en attendant les secours médicalisés.



CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions de cette formation sont prises conformément aux textes suivants :

- Recommandations actualisées relatives aux premiers secours de la DGSCGC.
- Recommandations récentes (novembre 2024) du C-TECC (Comité américain du Tactical Emergency Casualty Care), référent mondial en matières de recommandations pour les Soins Tactiques en contexte civil.
- Techniques de secourisme issues des référentiels institutionnels en vigueur et de l'expérience opérationnelle acquise à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.
- Approches pédagogiques issues de formations opérationnelles au sein des forces de sécurité et de défense.



RÔLE ET RESPONSABILITES

1. Le formateur :

Nom : BOGAERT

Prénom : Benjamin

- Attestation de compétences « **Animer et évaluer une formation en Secourisme Tactique d'Urgence** » enregistrée au Répertoire Spécifique (RS) des certifications et habilitations par France compétences sous la référence SI.GRP-13-98Bis-N-0001 en date du 02/12/2024.

Formateur indépendant spécialisé en Secourisme Tactique d'Urgence et formateur Sauveteur Secouriste du Travail, intervenant auprès des entreprises et collectivités pour développer les compétences en prévention des risques, gestion des urgences et maîtrise des gestes de secours.

Certificat de **Formateur Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** à jour de ses obligations en date du 27/06/2024.

Mon parcours professionnel est au cœur de cette formation. Il me permet de vous transmettre des connaissances et des compétences directement issues de la réalité du terrain.

Fort d'une expérience de 11 ans à la Brigade des Sapeur-Pompier de Paris, j'ai été confronté à de nombreuses situations d'urgence, parfois extrêmes. Elles m'ont permis de développer une approche réactive et pragmatique face aux accidents graves et aux interventions complexes. Mon rôle m'a amené à travailler sous pression, à évaluer rapidement des situations à risques et à intervenir efficacement, des compétences essentielles pour vous préparer au secourisme tactique.

Mon expérience de 8 ans en brigade de nuit au sein de la police municipale m'a permis d'évoluer quotidiennement dans des situations d'urgence nécessitant sang-froid, réactivité et capacité d'adaptation opérationnelle.

Cette expérience de terrain, où la réactivité et la sécurité sont primordiales, me permet de vous offrir une formation de qualité, concrète et adaptée à des contextes réels.

En tant que formateur en Secourisme Tactique d'Urgence, mon objectif est de vous fournir des outils et des techniques pratiques qui vous permettront de réagir avec efficacité dans des situations d'urgence. Chaque scénario que nous aborderons ensemble a été vécu et analysé dans le cadre de mes missions, ce qui enrichit cette formation d'une expertise de terrain précieuse.

Il appartient au formateur d'avoir une parfaite maîtrise des connaissances des techniques, des procédures et des conduites à tenir. Il doit mettre en œuvre toutes ses qualités personnelles, pédagogiques et techniques au service de l'apprentissage des participants.

Par ailleurs, le formateur doit s'assurer continuellement du bon déroulement des séquences pédagogiques et du niveau d'atteinte des acquis de chaque participant.

2. L'apprenant :

Il appartient à celui-ci de :

- réaliser correctement, lors des séances d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation,
- démontrer lors des séquences de mise en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

L'apprenant joue un rôle primordial sur sa propre évaluation et sur celle des autres stagiaires, facilitant la progression pédagogique et l'apprentissage.

L'apprenant en apposant sa signature sur la fiche individuelle de formation atteste avoir suivi l'ensemble de la formation et pris connaissance de l'avis émis par le formateur.

A l'issue de cette formation, l'apprenant, dans le cadre du maintien de ses compétences, devra suivre une formation continue dans les deux ans suivant la formation initiale.

A l'issue de cette formation continue, il se verra délivrer une « attestation de formation continue ».



ORGANISATION DE LA FORMATION

1. Secourisme Tactique d'Urgence :

Cette formation a pour objectif de faire acquérir aux apprenants les compétences nécessaires au sauvetage tactique d'un ou plusieurs blessés, ou de lui-même, lors de l'exécution d'une mission de quelque nature qu'il soit, en situation opérationnelle, en attendant les renforts médicalisés.

2. Conditions d'admission :

Cette formation (initiale ou continue) pour tous les acteurs de la sécurité nécessite d'être titulaire :

- soit d'un certificat de compétences PSC, à jour de formation continue (tous les 24 mois),
- soit d'un certificat de sauveteur secouriste du travail en cours de validité, à jour de MAC tous les 24 mois),
- soit d'un certificat de compétences PSE1 ou PSE2, à jour de formation continue.

3. Durée :

La formation initiale Secourisme Tactique d'Urgence est d'une durée de **14 heures**.

4. Encadrement :

La formation Secourisme Tactique d'Urgence est dispensée par un formateur titulaire de l'attestation de compétences « Animer et évaluer une formation en secourisme tactique d'urgence » et du certificat de formateur Sauveteur Secouriste du Travail ayant satisfait à ses obligations de formation continue obligatoire.

Conformément à la réglementation, en dessous de 6 apprenants, la session de formation ne peut débuter ou doit s'arrêter.

Au-delà de 10 apprenants, une nouvelle session de formation doit être ouverte.

5. Déroulement de la formation :

La formation Secourisme Tactique d'Urgence est organisée en 6 parties et 1 phase d'application obligatoire, comportant chacune une ou plusieurs séquences pédagogiques.

6. Les étapes de la formation :

- 1ère partie : Le Secourisme Tactique d'Urgence,
- 2ème partie : Techniques pose de garrot et techniques d'extraction,
- 3ème partie : Intervenir en sécurité et évaluer le ou les blessé(s),
- 4ème partie : Situation à multiples victimes,
- 5ème partie : Prise en charge d'un blessé en milieu hostile,
- 6ème partie : Réévaluer l'état de santé du ou des blessé(s),
- 7ème partie : Mises en situation.

7. La progression pédagogique :

Dans ce présent programme de formation, le formateur dispose d'une progression afin d'animer les parties. Elle récapitule les éléments indispensables (objectifs, progression pédagogique, durée...etc).

Afin de conduire les séquences pédagogiques, le formateur devra utiliser les supports pédagogiques validés de l'organisme ou, à défaut, créer et utiliser ses propres supports de cours (en veillant à respecter la législation sur la propriété intellectuelle).

La progression pédagogique ne peut pas être modifiée (ordre des parties et des séquences). Cependant, dans les séquences en fonction des contraintes ou des moyens de l'organisme, les activités pédagogiques (de découverte, d'apprentissage et d'application) doivent être respectées dans le fond mais peuvent être modifiées dans la forme.

8. Matériels :

Pour la formation Secourisme Tactique d'Urgence, le formateur dispose des matériels suivants :

- Un gilet tactique par participant
- Une trousse de secours individuelle complète par participant
- Armes factices
- Kit de simulation blessures (fausses plaies et simulateur plaie par balles)
- Faux sang
- Garrots tourniquets
- Pansements compressifs et hémostatiques
- Sangles d'intervention multifonctions
- Mannequin de sauvetage
- Mannequins de formation plaies thoraciques
- Divers matériels de soins médicaux à usage unique (compresses, bandes...)
- Brancards souples
- Tableaux Velleda
- Pictogrammes pédagogiques
- Vêtements usés à usage unique pour la découpe lors des mises en situation

9. Documents d'évaluation :

Les fiches d'évaluation de mise en situation doivent être détenues le temps du délai légal de recours administratif (2 mois).

10. Documents de la formation :

Les documents relatifs à la formation (évaluation de la formation, fiches d'émargements, conventions...) seront archivés.



ORGANISATION DES EVALUATIONS

1. Principes :

Les évaluations sont un temps essentiel de la formation. Elles permettent, en finalité, de valider l'objectif général de la formation.

A ce titre, l'évaluation permet d'émettre un avis sur l'aptitude d'un apprenant à prévenir les risques et à réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique.

2. La délivrance de l'attestation « Secourisme Tactique d'Urgence » :

L'attestation est délivrée aux personnes qui ont :

- participé à toutes les phases de la formation,
- réalisés tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique,
- validé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (mises en situation).

3. La présence des participants :

Chaque apprenant doit participer à l'ensemble de la formation. Cela induit, qu'il doit être présent lors :

- de l'ensemble des phases d'apport de connaissances,
- de l'ensemble des phases d'apprentissage,
- des mises en situation qu'il réalise en qualité de sauveteur,
- des mises en situation réalisées par les autres apprenants.

4. Evaluation de la formation :

Le formateur qui conduit l'action de formation « Secourisme Tactique d'Urgence » fait remplir la fiche d'évaluation de la formation par chaque participant.

L'intérêt de son application est de plusieurs ordres, en termes d'exploitation de ses résultats. Elle doit permettre notamment au formateur qui a dispensé la formation, de tirer tous les enseignements nécessaires et de conduire à des axes d'améliorations jugés utiles.



REGLES ELEMENTAIRES D'HYGIENE

Pour les besoins de la formation aux unités d'enseignement « Secourisme Tactique d'Urgence », le formateur utilise différents outils pédagogiques (mannequins, fausses plaies...etc) qui nécessitent la mise en place des règles élémentaires d'hygiène.

1. Le matériel de maquillage et les produits de cosmétique :

Pour l'élaboration de mises en situation (démonstration pratique, mise en situation), le formateur fait appel à des produits de maquillage spécialisés qui doivent offrir toutes les garanties d'utilisation vis-à-vis des personnes et des victimes simulées qui les utilisent.

Le formateur doit donc :

- respecter l'utilisation des produits de maquillage conformément aux recommandations des fabricants et n'utiliser que des produits répondant à la législation et à la réglementation en vigueur,
- s'assurer que la personne à maquiller ne présente pas une allergie à de tels produits.

2. Les autres matériels spécifiques à la formation :

Le formateur doit s'assurer, en début et à la fin de chaque formation de l'état, de l'entretien, de la propreté et de la désinfection des autres matériels.

Il doit également s'assurer que le matériel utilisé est spécifique aux formations.

TARIFS 2026



10 participants
4 000 €

9 participants
3 780 €

8 participants
3 520 €

7 participants
3 220 €

6 participants
2 880 €

Le tarif pour les 2 jours de formation inclut l'intervention du formateur certifié, le matériel pédagogique et opérationnel ainsi que les supports pédagogiques. Des frais de déplacement peuvent s'appliquer sous certaines conditions.



CONTACT



RESPONSABLE DE L'ORGANISME DE FORMATION

Benjamin BOGAERT

Tél: 07 71 72 93 32

Mail: srt.formations@gmail.com

ORGANISME DE FORMATION " SRT FORMATION "

SIRET n°93896150500014 - Code APE : 8559B

Déclaration d'Activité n°84010330301 enregistrée auprès du préfet de région Auvergne Rhône-Alpes